



Changement de nom et précisions svp

Par Visiteur

Bonjour Maitre,

Mon arrière grand-mère était née (Je suis en possession des actes d'état civil l'attestant)

Mon souhait serait:

Soit de changer mon nom en
Soit à défaut D'accoler à mon nom
Soit d'utiliser le nom de comme nom d'usage.

Pouvez-vous m'aider?Je vais avoir bientôt 65 ans et je souhaiterai léguer ce jolie nom à mes enfants,petits enfants....L'objectif étant que les origines de ma famille()se perpétuent.
Salutations.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je comprends tout à fait votre démarche mais malheureusement votre demande ne pourra aboutir.
En effet, le nom de famille de votre grand mère ne figure pas sur votre état civile. Je m'explique vous devez porter le nom de votre père et vous auriez pu accoler à ce nom en tant que nom d'usage uniquement le nom de famille de votre mère.
Pour un changement de nom de famille il faut justifier d'un motif légitime et le votre bien que louable n'est pas aux yeux du code civil un motif légitime.

Je suis navrée.

Bien cordialement